

Convention d'utilisation d'une salle polyvalente de Saint Pierre-Canivet

Entre

Monsieur le Maire de la commune de Saint Pierre-Canivet d'une part,

Et

Monsieur, Madame

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Désire louer la salle polyvalente de Saint Pierre-Canivet, située Rue de Cantepie.

La période d'utilisation des locaux s'étendra :

Du vendredi14h **Au lundi** 14h.

Nature de la manifestation

Prix : 250€ / 350€ € *

S'engage à verser un acompte de 125€ / 175€*, dès réception de l'avis de somme à payer transmis par le Service de Gestion Comptable de Falaise. Le montant de l'acompte sera déduit du solde de la location. (La location ne sera effective qu'une fois le règlement effectué)

S'engage à verser le solde, ainsi que la consommation électrique et les dégradations, le cas échéant, dès réception de l'avis de somme à payer transmis par le Service de Gestion Comptable de Falaise.

Déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement d'utilisation intérieur de la salle polyvalente située Rue de Cantepie – 14700 Saint Pierre-Canivet.

L'organisateur a souscrit une assurance en responsabilité civile et **remet une copie de son attestation d'assurance** indiquant la période d'utilisation des locaux ci-dessus et **présente une pièce d'identité**.

Un chèque de **caution de 625€ / 875€ *** à l'ordre du **TRESOR PUBLIC** sera demandé lors de la prise des clés.

Fait à Saint Pierre-Canivet, le.....

Signatures

Le Maire, Jean-Pierre Goupil
Bon pour accord

Le locataire,
Bon pour accord

Pour la remise des clés, téléphoner à **Monsieur HUREL au 02 31 90 27 08**, la semaine précédant la location, pour fixer un rendez-vous.

*rayer la mention inutile